



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 MARS 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 30

Votants : 33 (dont 3 procurations)

N° 9

OBJET :

SPORT

**RESTRUCTURATION DU
COMPLEXE TENNIS
D'AGGLOMERATION
« LE SPORTING » A
BELLERIVE-SUR-
ALLIER**

**APPROBATION DE
L'AVANT-PROJET
DEFINITIF**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 28 MARS 2022

Publiée ou notifiée
le : 28 MARS 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE –B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mme M. CHARASSE à Mme N. COULANGE – M. P. COLAS à M JC BRAT – Mme M. MORGAND à M J. KUCHNA

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BARDOT – F. SENNEPIN – F. SZYPULA – B. BAYLAUCQ - JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – J. BLETTERY – J. ALMAZAN.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les compétences de Vichy Communauté en matière d'Economie du sport,

Vu la délibération n° 02 du Bureau communautaire du 24 octobre 2019 approuvant le programme pluriannuel d'investissement pour le développement de l'économie du sport (dont fait partie le présent projet) et le plan de financement des opérations,

Vu le marché de maîtrise d'œuvre n° 21WC034 ble 180 Mars 2021, confié à l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de COMTE VOLLENWEIDER / DOUX ARCHITECTE / ALTAÏS INGENIERIE / CRX CENTRE / MRP PAYSAGISTE / SPORT INITIATIVES, pour un forfait provisoire d'honoraires fixé à 756 493,48 € HT,

Considérant l'avant-projet définitif (APD) établi par le groupement de maîtrise d'œuvre qui détaille les travaux de restructuration du complexe tennis d'agglomération « Le Sporting » avec la construction de deux halls de tennis couverts (terre battues et synthétiques) avec des vestiaires, club House, bureaux club, ligue et comité. La création de cours de tennis extérieurs (terre battues et synthétiques) ainsi que des courts de Padel et de Beach tennis sur la commune de Bellerive-sur-Allier,

Considérant le coût prévisionnel des travaux établi à 6 953 316 € HT sur lequel s'engage le maître d'œuvre, correspondant à un coût prévisionnel d'opération toutes dépenses incluses de 8 000 000 € HT, montant intégré dans le programme pluriannuel d'investissement sur le sport,

Considérant que les projets sur le Sporting fait l'objet d'un soutien totale de 4 654 000€ composé de la région (contrat Ambition Région) de 1 154 000 €, du département de 2 000 000 €, de l'état de 500 000 € et de la ligue AURA FFT de 1 000 000 €,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'adopter l'avant-projet définitif tel que présenté, et son coût prévisionnel définitif des travaux à hauteur de 6 953 316 € H.T,
- d'approuver le coût prévisionnel d'opération (toutes dépenses incluses) correspondant à hauteur de 8 000 000€ HT,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 mars 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002.433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 28 mars 2022 13:51:56

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022 -

Objet de l'acte : SPORT - RESTRUCTURATION DU COMPLEXE TENNIS D'AGGLOMERATION
« LE SPORTING » A BELLERIVE-SUR-ALLIER - APPROBATION DE
L'AVANT-PROJET DEFINITIF

.....

Date de décision: 24/03/2022

Date de réception de l'accusé 28/03/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 24MARS2022_9

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220324-24MARS2022_9-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 9 Délib SPORTING vu MLL_signé.pdf (99_DE-003-200071363-
20220324-24MARS2022_9-DE-1-1_1.pdf)